



# La Sentinelle

Journal économique et social  
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi  
Organe du parti ouvrier suisse

Un an . . . . . Fr. 8.—  
ABONNEMENTS Six mois . . . . . » 4.—  
Trois mois . . . . . » 2.—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
Rue du Premier Mars et rue Numa Droz 14 a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace  
Offres et demandes d'emploi 30 cent.  
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes  
75 cent. pour trois fois.

## MAISONS RECOMMANDÉES

**S. BRUNSCHWYLER, SERRE 40**  
Installations d'eau et de gaz  
Toujours un grand choix de lustres, potagers et réchauds en magasin.  
Devis gratuits sur demande.

**Emile Pfenniger** Vins et liqueurs  
Spécialité :  
Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga  
En automne : Moût du pays  
Boulevard de la Gare

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre  
Ancienne Synagogue  
Consommations de premier choix  
— Excellents vins —  
Bière de la Brasserie Ulrich  
TÉLÉPHONE

**JEAN WEBER** 4, RUE FRITZ COURVOISIER, 4  
La Chaux-de-Fonds  
Dentrées coloniales, vins et liqueurs, farines, sons et avoines, gros et détail.

**LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS**  
Rue Léopold-Robert 11 a

**A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES**  
Chaux-de-Fonds  
Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperies pour Hommes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainages **Au GAGNE PETIT** Soieries  
6, RUE DU STAND E. MEYER & Cie RUE DU STAND, 6  
Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

**WILLE-NOTZ** Dentrées coloniales. Vins et spiritueux. Farines, sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

**L. Verthier et Cie** RUE NEUVE 10  
Grand choix de  
Chapellerie en tous genres. — Toujours grand assortiment de Cravates.

**Jacob Schweizer** Place de l'Hôtel-de-Ville  
Boucherie — Charcuterie

**Magasins du Printemps, J.-H. Matile**  
Rue Léopold-Robert 40. — Halte du tramway  
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

**Brasserie de la Comète** Ulrich Frères  
BIÈRE, façon  
MUNICH, PILSEN, en fûts et en bouteilles

**Grand Bazar du PANIER FLEURI**  
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

### MEMENTO

**Cercle ouvrier:** Comité tous les mardis.  
**Chorale l'Avenir.** Répétition tous les jeudis, à 8 1/2 h.  
**Bibliothèque du Cercle ouvrier.** — Le mercredi soir de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche de 10 heures à midi.  
**La Ménagère.** — Distribution des marchandises chaque samedi, de 8 à 10 heures du soir, au Cercle ouvrier.  
**L'Amitié.** — Réunion le jeudi, à 9 h. du soir, au local, Chapelle 5.  
**Section littéraire l'Amitié.** — Répétition le vendredi, à 9 h. du soir, au local, Chapelle 5.  
**Monteurs de boîtes.** — Réunion du bureau central et du comité local tous les jeudis à 8 1/2 heures du soir au Cercle ouvrier.  
**Le Cygne,** groupe d'épargne. Encaissement chaque samedi de 8 heures à 10 heures du soir au Cercle ouvrier.

## ASSOCIATION SUISSE

pour  
l'avancement de la protection internationale des ouvriers

### APPEL

Dans le courant de ce mois il s'est formé dans la ville fédérale une Association suisse pour l'avancement de la protection internationale des ouvriers. Le but de cette association est de faire pénétrer l'idée de la protection internationale des ouvriers dans toutes les classes de la population et de travailler à sa réalisation. L'Association veut atteindre ce but par des publications, en organisant des assemblées, des conférences publiques, en réunissant et utilisant les publications y relatives, en se mettant en rapport avec les autorités, etc. Le Comité de l'Association se compose outre les sous-signés, de MM. le conseiller national Dr Théod. Curti, le prof. Dr Oncken, et le conseiller aux Etats Ritschard. Peuvent devenir membres de l'Association tout Suisse ou Etranger des deux sexes et des sociétés qui se déclarent d'accord avec le but de l'Association et qui font parvenir leur adhésion au Président du Comité. La cotisation annuelle est de 5 fr. par membre et par société.

Au Congrès qui aura lieu à Paris ces jours-ci pour l'avancement de la protection internationale du travail et au sein duquel l'Association Suisse sera représentée par des délégués, des mesures seront prises pour la formation d'une ligue internationale et très probablement aussi pour l'établissement d'un bureau international destiné à servir comme office central aux diverses associations nationales.

C'est en Suisse que l'idée d'une législation internationale sur la protection des ouvriers a été émise officiellement pour la première fois. Les premières négociations avec les gouvernements des pays industriels européens ont été entamées par le Conseil fédéral et elles aboutirent au Congrès de Berlin. A ce congrès il a été reconnu généralement qu'un développement complet des législations nationales sur la protection ouvrière n'est possible que sur la base d'un accord international et les résolutions de ce Congrès, bien qu'il ne leur ait donné que la forme de simples vœux, ont cependant démontré qu'un accord international sur ce terrain est possible en dépit des différences entre les conditions de production dans les divers pays.

En adressant cet appel aux citoyens et habitants de notre pays, nous osons espérer qu'une nombreuse participation venant de toutes les couches sociales de notre population, nous mettra en état de coopérer d'une manière digne de la Suisse à cet œuvre internationale de réforme.

Berne, le 16 juillet 1900.

Au nom du Comité de l'Association Suisse pour l'avancement de la protection ouvrière :

Le Président,  
EMILE FREY, anc. cons. fédéral.  
Le Secrétaire,  
Prof. Dr N. REICHENBERG.

## Saute mouton!...

On écrit de Colombier au Pays :

Le 3<sup>me</sup> détachement de recrues est entré à Colombier mardi 24 juillet, et bien des parents, privés de leurs gars à ce moment de l'année où tous les bras sont si occupés, si surchargés, se demandent comment, par cette chaleur torride, les jeunes troupiers supportent le service....

Des gens bien informés leur répondront : « Oh ! rassurez-vous ! Il vaut mieux du chaud que de la pluie, on ne risque au moins rien pour attraper froid quand on s'assied ou se couche un peu à terre pendant les courts entr'actes des exercices. »

Non, chers lecteurs, ne craignez pas que vos fils attrapent des refroidissements ; car dans leur sage prévoyance les instructeurs ont paré à toute éventualité de cette nature ; c'est un de leurs derniers, de leurs nouveaux procédés qu'ils expérimentent en ce moment sur la place d'Armes de Colombier !

J'aime mieux vous le dire tout de suite, car jamais vous ne pourriez deviner !

Au lieu de laisser aux recrues, par cette chaleur de 52° au soleil et 33° à l'ombre, quelques minutes de répit après chaque exercice pendant que les cadres reçoivent les ordres pour l'exercice suivant, voici ce que l'on a imaginé :

A peine un exercice est-il terminé, l'instructeur, d'une voix qui n'admet ni réplique, ni hésitation, commande : *Saute mouton !...* et aussitôt l'on voit ces pauvres diables de troupiers, suant comme de phoques, chaudement sanglés dans leurs vestons bien boutonnés, se livrer, sur le pré brûlé de la place d'exercices, malgré leurs gros souliers et leurs énormes pantalons, à cabrioles effrénées, courbant tour à tour leurs dos sur lequel sautent en s'appuyant leurs camarades du groupe ou de la section..... et cela continue ainsi jusqu'à ce que l'ordre vienne..... de passer à un autre exercice !

La première fois que ce spectacle absolument nouveau, s'offre aux regards ahuris des voyageurs du Régional ou des passants, ils en rient ; mais quand il leur arrive de voir de plus près les acteurs de cette bouffonnerie, ruisselants, fourbus, éreintés, alors, ma foi, ils s'indignent !...

On se demande à quel résultat peuvent bien viser, par cette singulière mesure, les officiers qui l'imposent.....

Est-ce pour apprendre à nos recrues à plier au propre l'échine qu'on leur trouve, au figuré, peut-être un peu trop raide ?...

Est-ce peut-être pour leur démontrer, tant au figuré qu'au propre, qu'ils ne sont que des moutons sous la houlette de bergers fédéraux plus ou moins galonnés ?.....

Est-ce encore..... mais non ! (ce ne peut être ça !) que mûs, inspirés par le souffle sacré de la paix universelle, nos officiers entendent arriver au désarmement à force de rendre le service militaire abrutissant, odieux, impossible ?....

Je ne puis trancher la question, et même la solution, s'il y en avait une, ne diminuerait pas sensiblement ce que cet exercice d'assouplissement (?) a de fabuleusement ridicule, j'allais dire de tyrannique par ces chaleurs caniculaires, imposé à des jeunes gens tout fraîchement soumis à la discipline militaire.

La conclusion, je ne dirai pas la morale, la conclusion de cette affaire, c'est que si le progrès général de ce siècle marche à pas de géant, on doit reconnaître que l'art militaire progresse à..... sauts de mouton !....

VÉRY-DICK.

## La Suisse socialiste

Vevey, le 1<sup>er</sup> août 1900.

CIRCULAIRE  
du Comité cantonal de la Fédération grütlienne et ouvriers Vaudois, à toutes les sections

Salut et serrement de mains.

Faisant suite à la proposition de la section de Morges et qu'en suite des réponses des sections parvenues au Comité, au sujet de la Course cantonale au Bouveret, nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'elle aura lieu le dimanche 19 août courant.

Nous vous communiquerons sous peu un programme de cette journée et osons compter sur une très forte participation, ainsi que sur les sections de chant et de gymnastique, pour des productions.

Les Sociétés des cantons voisins qui voudront se joindre à cette réjouissance seront les bienvenues et sont invitées à faire connaître leur participation d'ici au 10 août courant au Comité cantonal à Vevey.

Saisissant cette occasion, nous rappelons aux Sections de renvoyer au Comité cantonal de suite, les états de situation respectif.

Les correspondances au Comité cantonal vaudois, doivent être adressées au Président, M. Gaudard, rue du Midi 9, à Vevey.

Le Comité cantonal.

De la lumière et des explications. —

Sous ce titre, le *Confédéré* de Fribourg publie ce qui suit :

Dimanche soir, 22 courant, le gendarme Ropraz faisait sa ronde dans le quartier de la Neuveville avec son collègue Michel. Il avait, paraît-il, un peu bu, ce qui était contraire à ses habitudes, affirment les personnes qui l'ont connu.

Il faisait très chaud ce jour-là et Ropraz, de service tout l'après-midi, avait eu l'occasion d'entrer dans quelques cabarets. Du reste, peu importe, le gendarme Michel, chef de patrouille, affirmerait lui-même que son camarade n'avait pas perdu la raison et qu'il faisait correctement son service.

Ropraz fut obligé de s'éloigner un instant pour satisfaire à une loi de la nature qui n'épargne ni rois ni bergères. Son sabre sortit de sa gaine sans qu'il s'en aperçut en rajustant son ceinturon.

Il rentra ainsi au poste de la Neuveville et aucun de ses camarades, l'appointé Pauchard, les gendarmes Frossard et Michel ne remarquèrent que Ropraz n'avait pas son sabre.

Lundi matin, aussitôt réveillé, Ropraz constata la perte qu'il avait faite ; il sortit immédiatement pour chercher son sabre, mais celui-ci, que des passants avaient trouvé, était déjà remis à la Préfecture. Ropraz rencontra le sergent Droux qui, immédiatement, le mit au cachot sur l'ordre du Préfet.

Ropraz resta ainsi au cachot, depuis lundi matin jusqu'à samedi soir, sans être interrogé, sans savoir à quelle peine il était condamné.

Le cachot du poste de l'Hôtel-de-Ville où il fut enfermé, est des plus malsains, et très souvent des médecins ont été appelés à donner leurs soins à des gendarmes qui y passèrent quelques jours.

Ropraz, profondément affecté du châtement qu'il subissait, ne put rien manger pendant trois jours. Il ne tarda pas à divaguer et croyait qu'il était condamné à la maison de force.

Le commandant des gendarmes, Herr Meyer, fut prévenu par l'appointé Grivel, le plus ancien et le plus estimé de nos gendarmes, de l'état inquiétant dans lequel se trouvait Ropraz. Il n'en tint aucun compte, il ne demanda pas à le voir, et samedi soir, le malheureux Ropraz, absolument irresponsable, était trouvé pendu dans le cachot.

Il y a, dans cette affaire, des responsabilités, il faut les rechercher.

L'opinion publique veut des explications. Il n'est pas tolérable qu'un déteu quelconque reste enfermé une semaine sans être interrogé. Qui devait le faire ? Est-ce le Préfet, capitaine des gendarmes, ou le commandant Meyer ? Qu'on nous réponde !

Le *Conjédéré* dit également que le chef du département militaire a interdit aux gendarmes, sous la menace des peines les plus sévères, de participer aux frais de la couronne déposée sur la tombe de l'infortuné Ropraz.

Et il ajoute :

Nos gendarmes, gagnant une misérable solde de 2 fr. 20 ct. par jour, empêchés de se marier — ce qui est contraire à la Constitution fédérale — faisant des contrats de quatre ans, pendant lesquels il leur est impossible de quitter le corps — ce qui est contraire à la liberté des citoyens et à la loi — préfèrent maintenant la mort à leur galère et se pendent dans leur prison.

Nous n'osons pourtant pas demander qu'on améliore leur sort car on nous répondra en augmentant le traitement... des conseillers d'Etat.

## LE TOUR DU MONDE

### LA RÉVOLTE DES BOXERS

Un élève missionnaire indigène qui avait été envoyé à Pékin avec une lettre pour la légation d'Angleterre est revenu sans avoir pu remettre son message. Il a séjourné à Pékin du 14 au 18 juillet. Aucun combat n'a été livré pendant ce laps de temps.

L'édit prescrivant la protection des étrangers a paru le 18. Sa promulgation coïncide avec la prise de Tien-Tsin par les alliés. Le messager ajoute que le général Soung est à Yang-Tsoun avec 10,000 hommes. Des jonques chargées de pierres ont été coulées dans le fleuve. La voie ferrée est coupée.

Le général Ma est à Pei-Tsang avec 10,000 hommes ; il manque de vivres et de munitions. Entre Pékin et Yang-Tsoun il n'y a que très peu de troupes. Après la chute de Tien-Tsin, le découragement s'est emparé de toutes les troupes chinoises. La situation était alors meilleure à Pékin, mais les vivres commencent à devenir rares.

Londres, 1<sup>er</sup> août. — Une dépêche de Shanghai aux journaux anglais dit que sur la demande des consuls l'amiral Seymour prend la direction de la défense de Shanghai.

## La vie locale

Le cas du Dr Favre. — De la Feuille d'avis de Neuchâtel :

La pétition en faveur de M. le Dr Favre est diversement commentée, comme vous avez pu en juger par quelques articles et correspondances de journaux. A-t-on eu raison, a-t-on eu tort de prendre la défense de celui que le tribunal a déclaré irresponsable et auquel le Conseil d'Etat a interdit la pratique médicale ? « Chi lo sa ? » Le Dr Favre — cela est indéniable — jouit d'une

popularité beaucoup plus grande qu'on ne le supposait même parmi ses défenseurs de la première heure. Près de huit mille cinq cents signatures recueillies en quelques jours, c'est beaucoup plus que n'en établissent les calculs les plus optimistes... ou pessimistes, suivant les cas. Je m'imagine que le Conseil d'Etat doit être plutôt embarrassé ; il doit l'être pour deux raisons. D'abord parce qu'il se trouvera en présence d'un problème de compétence. En effet, bien que ce soit lui qui ait rendu contre le Dr Favre l'arrêté que l'on sait, a-t-il le pouvoir de retirer, sans autre, cet arrêté ? N'est-il pas, en quelque sorte lié par l'autorité judiciaire qui a fait appel à son intervention ?

Le Conseil d'Etat doit être embarrassé ensuite parce qu'il ne lui sera pas précisément aisé de repousser sans un sérieux examen une demande signée par plusieurs milliers de citoyens.

On assure que si le Dr Favre est responsable, il est coupable. Cela a-t-il été prononcé par le jury ? Si oui, la pétition est inutile, elle peut même être nuisible à celui en faveur de qui elle est faite, puisqu'au lieu de l'interdiction de la pratique médicale c'est la détention qu'il faudrait prononcer.

Je regrette sincèrement de n'être pas versé dans la science juridique et d'ignorer s'il est possible que le Conseil d'Etat puisse casser son arrêté sans que préalablement le jugement rendu soit cassé. Mais j'avoue que, si cela est possible, je préférerais — le retrait pur et simple du dit arrêté à la continuation d'une campagne qui, forcément, jette du trouble dans notre ville.

Un fait à remarquer, c'est le silence observé par M. le Dr Favre.

— S'il était si fou que cela, me disait l'autre jour un de ses amis, croyez-vous qu'il se tiendrait tranquille ? On a dit et répété qu'il avait l'esprit batailleur, frondeur, que sais-je encore ? Pour un peu, on l'aurait taxé de fou furieux. Pourquoi ne se démène-t-il pas, ne tempête-t-il pas, ne casse-t-il pas les vitres aujourd'hui ? C'est parce qu'il sait que le calme est, de sa part, le premier de ses devoirs maintenant, et qu'il « veut » rester calme. Or, un homme énergique comme lui, prime-sautier comme lui, qui « veut » rester calme et qui y réussit, n'est pas un irresponsable.

Concert à la cantine. — Désireux de procurer à la population de notre ville la jouissance anticipée des excellentes productions qui seront données à la cantine les trois soirs de fête, le comité des musiques et représentations a résolu de faire exécuter jeudi soir à 8 1/2 h., à la Cantine, les numéros essentiels de ses programmes.

On sait que les chorales de langue française réunies exécuteront, sous la direction de M. Georges Pantillon, la cantate *Helvétis* de Plumhof. De même que ce printemps pour l'exécution du *Désert*, l'orchestre d'accompagnement, comprenant 50 musiciens, est formé exclusivement de forces locales, et ce fait d'une haute valeur aux yeux de

tous ceux qui suivent le développement artistique de notre ville, mérite d'être de nouveau mis en lumière. Ce superbe ensemble de 200 chanteurs et de 50 instrumentistes, dont les soli ont été confiés à Mme E. Jung-Sick et à M. Charles Jacot, de notre ville également, constituera sans contredit un numéro du plus vif intérêt.

De leur côté, les chorales de langue allemande se sont aussi constituées en une masse de 150 chanteurs, qui exécutera sous la direction de M. Max Gründig un certain nombre de chœurs.

Ces deux numéros choraux seront donnés jeudi soir, entremêlés de travaux spéciaux très intéressants, préparés par les sociétés locales de gymnastique.

Voici le programme de cette soirée de jeudi :

1. Musique (Armes-Réunies).
2. Cantate française.
3. Préliminaires officiels.
4. Travaux par les sections locales.
5. Chœurs allemands.
6. Pyramides.
7. Musique (Armes-Réunies).
8. Exercice de boxe.

La *Musique du Grutli* accompagnera les productions sur le Podium.

Si vaste que soit la cantine, elle sera certainement trop petite pour contenir tous ceux qui tiendront à assister à cette première soirée, dont le prix d'entrée n'est que de 50 centimes.

(Communiqué).

Examens professionnels d'apprentis. — Les résultats des examens d'apprentis horlogers, qui ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds, et ceux des examens d'apprenties lingères, tailleuses, repasseuses et modistes, qui ont eu lieu à Neuchâtel, en Juillet, paraîtront dans un des prochains numéros de la *Feuille officielle*.

L'envoi des diplômes se fera dans le mois d'août, à l'adresse des apprentis ayant terminé leur contrat ou à l'adresse des maîtres lorsque l'apprentissage n'est pas fini.

Les apprentis suisses qui ont obtenu, au minimum, à l'une des branches de leur examen la note *bien* recevront, après leur diplôme, un prix proportionné à leur mérite et à l'importance de leur apprentissage.

Les jeunes gens et les jeunes filles venant des localités où se donnent des cours de perfectionnement ne peuvent recevoir de prix qu'à la condition d'avoir présenté lors de l'examen, un certificat attestant qu'ils ont fréquenté assidument un, au moins de ces cours pendant leur apprentissage.

Au Bois du Petit-Château. — On nous dit qu'aujourd'hui droit avant midi l'un des poulaillers de notre joli parc a pris feu et que plusieurs poules ainsi qu'un faisan ont été asphyxiés. Le poste de police promptement avisé par M. Frandelle, aidé d'autres personnes, a pu facilement se rendre maître de l'élément destructeur, sans que celui-ci ait pu prendre des proportions alarmantes, ce qui est heureux. On attribue la cause de ce commencement d'incendie à une lampe en mauvais état de l'une des couveuses.

— Laissez-nous.

Le jeune indien s'inclina devant Mme Mazeran et s'éloigna lentement.

— Pauvre enfant murmura Juliette en le suivant d'un œil attendri.

— Madame dit le zemindar, je connais le cœur de mon fils. Rien au monde ne le guérira de son amour. S'il n'épouse pas votre fille, il mourra.

— Oh ! non !

— Il mourra. Ah ! croyez-vous donc que nous autres Indous nous aimions à la façon de ces poupées anglaises dont le cœur est sanglé par l'étiquette, comme leur corps par l'uniforme ? Non, il y a autant de différence entre leur amour et le nôtre qu'entre le pâle soleil qui réchauffe à peine leurs campagnes et l'astre du feu qui brûle nos forêts. Quand nous aimons une femme, il nous la faut, dussions-nous la payer de tout notre sang de toute notre vie !

En parlant ainsi, Narain Sagore oubliait sa prudence naturelle, regardait Juliette avec de tels yeux qu'elle comprit aussitôt que c'était sa propre cause et non plus seulement celle de son fils que plaquait le zemindar. Elle rougit et se leva. Lui aussi comprit qu'il était deviné.

— Eh bien oui, s'écria-t-il, oui, c'est pour moi que je parle, c'est ma cause que je défends. Je vous aime !... Ah ! restez... restez, car je jure par *Siva* que nul homme et que nul pouvoir au monde ne m'empêcheront de vous dire aujourd'hui l'amour qui dévore mon cœur. Je vous aime, madame, et pour un sourire de vous je donnerais... Ecoutez ; la jeunesse et la beauté ne durent pas toujours, mais la fortune et les honneurs nous sont fidèles. Voulez-vous le plus splendide palais de la splendide Delhi,

re comprendre que désormais il ne devait plus revoir Emma.

— Je ne lui parlerai plus de mon amour, je vous le jure, disait-il les mains jointes ; je vous obéirai en tout, madame... mais, de grâce, que je puisse au moins la voir quelquefois.

Le cœur de Juliette ne plaidait que trop pour Jootha Maddub, mais la raison était là qui combattait contre lui, et qui devait être la plus forte.

Tandis que Mme Mazeran cherchait à calmer le jeune Indou, quelqu'un apparut tout à coup à côté d'eux : c'était le zemindar, qui était arrivé si doucement que l'on ne l'avait pas entendu.

— Qu'y a-t-il donc ? s'écria-t-il en voyant le désespoir de son fils.

Mme Mazeran lui raconta ce qui venait de se passer.

— Et maintenant on me défend de revoir Mlle Emma, dit Jootha Maddub. Vous comprenez, mon père ! ne plus revoir celle qui est mon soleil, ma vie... Mon père ! vous connaissez mon caractère ; eh bien ! je vous jure par les fleuves sacrés que je mourrai si je ne revois plus Mlle Emma.

— Vous l'entendez, madame, murmura le zemindar.

— Je le plains de toute mon âme, répondit Juliette.

— Il tiendra son serment, je ne le sais que trop.

— Je vous jure que mon cœur saigne de me montrer si rigoureuse, mais je ne puis agir autrement.

— Laissez-nous seuls, mon enfant, dit le zemindar en faisant signe à Jootha Maddub de s'éloigner.

Mon père...

## NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

Monza, 2 août. — Le roi Victor-Emmanuel et sa femme sont arrivés hier soir à 6 h. 40.

Rome, 2 août. — M. Saracco et les ministres sont partis pour Monza hier dans la soirée.

Milan, 2 août. — Le Conseil communal a décidé de faire célébrer dans le dôme de Milan un service solennel et de donner 100,000 fr. à la maison des vétérans de Turace.

Une décision analogue a été prise par le Conseil communal de Turin.

Tien-Tsin, 2 août. — Le nombre des troupes étrangères est d'environ 17,000 hommes. Des renforts considérables sont en route.

Francfort, 2 août. — On mande de Constantinople à la *Gazette de Francfort* que dans l'affaire des fiançailles du roi de Serbie la femme du chargé d'affaires russe, Mme Mansuroff, a joué un rôle considérable.

Dans les deux mois derniers, elle voyait tous les jours Mme Maschin et cherchait en même temps à rassurer le roi sur les conséquences politiques éventuelles d'une semblable union.

Alger, 2 août. — *L'Echo d'Oran* a une dépêche annonçant que la tribu marocaine des Douir-Menia a attaqué le 30 juillet un convoi français, qui a eu 9 tués et 9 blessés. Les Marocains ont été repoussés et ont subi de nombreuses pertes.

Bruxelles, 2 août. — Le consul de Belgique à Shanghai dit que les alliés marchent sur Pékin. Ils sont à 48 milles de Tien Tsin et doivent arriver à Pékin dans huit jours. Tous les Européens sont réfugiés dans la ville impériale intérieure.

Rome, 2 août. — Le Parlement italien est convoqué pour le 6 août, afin d'entendre les communications et propositions du gouvernement et des présidents des deux Chambres.

Rome, 2 août. — On assure que Bresci, dans l'interrogatoire auquel il a été soumis mardi, n'aurait pas nié avoir reçu le mandat d'assassiner le roi d'Italie. On croit que le crime avait été décidé à Paterson. Bresci avoue avoir été à Paris, mais il nie avoir eu des entretiens avec des anarchistes.

Un nommé Quintavalli, qui revint d'Amérique avec Bresci et alla avec lui à des réunions anarchistes à Paris a été arrêté mardi à Rio Marina (île d'Elbe).

On assure qu'on a trouvé sur Quintavalli plusieurs lettres et les photographies de cinq anarchistes portant le mot « crime », ainsi qu'une carte postale lui donnant rendez-vous pour le 8 juillet, à Florence. Quintavalli s'est en effet rendu dans cette ville. Il a été conduit en prison à Porto-Ferraio.

Imprimerie de La Sentinelle

37 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

LE

## COUSIN AUX MILLIONS

PAR

ALFRED DE BRÉHAT

Mme Mazeran le força de se relever et de s'asseoir sur le banc à côté d'elle. La jeune femme avait trop de tact et de générosité pour ajouter encore par ses reproches au désespoir de ce pauvre enfant. Une femme de cœur est toujours indulgente pour une passion vraie. Elle comprenait d'ailleurs qu'on n'avait pas le droit de se montrer aussi sévère vis-à-vis d'un Indou, étranger aux convenances et aux usages européens, qu'on l'eût été envers un Français ou un Anglais.

Elle s'assit à côté de Jootha Maddub employa tout son esprit et tout son cœur à faire comprendre au pauvre garçon les obstacles insurmontables qui s'élevaient entre lui et Emma. Il convenait de tout ; mais au moment où Mme Mazeran le croyait convaincu, sinon résigné, il éclatait en sanglots et répétait : « Mais je l'aime ! madame, je l'aime tant ! » d'une voix si désespérée, que Juliette avait les yeux remplis de larmes. Ce fut bien pis quand elle essaya de lui fai-

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann Lévy, éditeurs à Paris.

les plus riches bijoux de la terre, voulez-vous régner en souveraine sur une contrée tout entière ?... Un regard, un sourire de vos lèvres roses, et tout est à vous.

Immobile comme une statue, pâle et les yeux baissés pour fuir les regards brûlants du zemindar, Juliette se demandait comment faire pour éviter une scène qui aurait pu devenir terrible entre les gens du caractère de Narain Sagore, de M. Novéal et de Valentin. Maintenant que le zemindar avait laissé éclater son amour, elle connaissait trop bien cet homme pour ne pas savoir qu'il ne reculerait désormais devant rien, pas même devant un crime, pour arriver jusqu'à elle.

Emporté par l'orage qui grondait dans son cœur, le zemindar se méprit un moment sur le motif de ce silence.

— Juliette ! murmura-t-il en saisissant la main de la jeune femme.

Elle la retira avec un mouvement de colère et de répulsion ; son regard dédaigneux et courroucé sembla écraser le vieil Indien du poids de son mépris.

— Sortez ! lui dit-elle, et ne reparaissiez plus devant moi !

Elle prononça ces paroles avec tant de dignité et d'énergie, qu'il resta atterré pendant quelques secondes.

— Ainsi, vous me chassez ! murmura-t-il d'une voix qui tremblait de fureur.

— Oui.

— Souvenez-vous, madame, qu'aujourd'hui vous avez été sans pitié pour mon fils et pour moi.

(A suivre).

# SALUT AUX GYMNASTES!

Bonne chance! à toi foule gaie des gymnastes  
A La Chaux-de-Fonds, ce grand village,  
Tu protèges fièrement l'aigle de la liberté,  
Quand partout tes ennemis te guettent.  
Sois la bienvenue aux bords du Doubs,  
Soyez les bienvenus de notre chère patrie.

C'est la vertu et la fortune qui vous fleurissent  
Vous osez regarder en avant.  
Le chagrin ne vous trouble pas encore la vue.  
Des prairies fleuries vous rient contre.  
Aussi ici à La Chaux-de-Fonds le plaisir vous attend  
Et fièrement se soulève la poitrine du gymnaste.

Votre devise: Franc, fort, frais, fidèle  
Anime la foule des gymnastes.  
Vous arrivez en chantant et avec la musique,  
Frais comme l'étaient les ancêtres,  
Le bâton du gymnaste dans la main hardie  
Vous traversez avec bon courage le pays.

Mais quand la fête a passé,  
Et l'on entend plus le cliquetis des verres,  
Quand il ne reste plus rien dans la bouteille,  
Et l'on entend plus de chants et de musique,  
Alors pensez aussi au Naphtaly  
Et rendez-lui une visite, sans grande peine à le trouver.

Pensez qu'il a beaucoup d'habillement  
Qui vous procurent beaucoup de plaisir  
Chacun y trouve selon son désir  
Puisqu'il en a de toutes les mesures.  
Pour cela, vous gymnastes, avant de rentrer chez vous,  
Allez choisir là un complet.

Vous savez que là pour peu d'argent,  
Pour trente-cinq francs, pensez  
Vous aurez promptement un complet,  
Les plus gros comme les plus minces.  
De sorte si vous voulez être des véritables gymnastes  
Faites un exercice chez NAPHTALY 325

RUE NEUVE 9

## FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE

Police de l'Emplacement et de la Cantine

Le public est avisé que les dispositions suivantes seront prises pendant la fête de gymnastique pour assurer la police d'ordre de l'emplacement et de la cantine pendant les concerts qui seront donnés dans cette dernière les samedi, dimanche, lundi et mardi 4, 5, 6 et 7 août.

L'entrée sur l'emplacement ne sera autorisée de 7 heures 1/2 à 9 heures que pour les personnes munies de billets de concert.

Ces billets pourront être pris aux caisses des entrées de l'emplacement.

Le portail central de la cantine sera exclusivement réservé aux entrées, les issues latérales seront affectées aux sorties.

Le public ne pourra pas stationner dans les couloirs ou grimper sur les bancs et les tables.

Les membres du comité de police ainsi que les agents auront la mission spéciale de rendre absolument stricte l'application de ces dispositions. 322

Comité d'organisation.

## PREMIER CIRQUE NATIONAL SUISSE

Commencement des Représentations du soir, excepté le dimanche, à 8 1/2 heures du soir, jusqu'au commencement de la Fête Fédérale de gymnastique. 307

Lettres de faire-part livrées en deux heures par l'Imprimerie de La Sentinelle Travaux d'impression en tous genres

### GROS DÉTAIL

Vins fins d'Espagne et liqueurs fines  
Neuchâtel blanc et rouge  
— Importation directe —

**PAUL PEYTREQUIN**

Téléphone Téléphone

Bureau Rue Neuve 9

Magasin Rue Numa Droz 4

Cave Rue Léop. Rob. 10

Maison de la Banque Reutter & Co

ouverte tous les samedis soir depuis 5 heures

Spécialité de Malaga

Malaga de deux ans à fr. 1 le litre

Malaga de six ans à fr. 1.50 le litre

Rabais par quantité.

239 Se recommande.

On demande des représentants sérieux

### Petit gris mousseux

Vins de Neuchâtel

Vins du pays et de l'étranger

VENTE EN GROS

en bouteilles et en fûts

Fournisseur

**EMILE PFENNIGER**

Chaux-de-Fonds

à côté des Moulins Boulangers

rue Léopold Robert

TÉLÉPHONE

Chaux-de-Fonds et au Locle

### CERCLE MONTAGNARD

CHAUX-DE-FONDS

A l'occasion de la Fête fédérale de gymnastique tous les citoyens sont cordialement invités à visiter le Cercle.

Beau jardin ombragé.

Consommation excellente.

320 Le Comité.

### POUR ENFANTS

éprouvés par le printemps

L'Essence de Salsepareille

et Brou de Noix

est le meilleur dépuratif

PRIX DU FLACON: FR. 2.50

PH<sup>cie</sup> **L. BARBEZAT**

Numa Droz 89 3

La Chaux-de-Fonds

AU MAGASIN

DE

Machines à coudre,

Vélocipèdes

POUSSETTES

POTAGERS, COULEUSÉS, RÉGULATEURS

Machines agricoles

**HENRI MATHEY**

Chaux-de-Fonds

Rue du Premier-Mars 5

■ Téléphone ■

Atelier spécial pour les Réparations de machines à coudre, vélocipèdes et machines agricoles.

Fournitures en tous genres, pièces de rechange, fils pour cordonniers, fils de machines à coudre. Aiguilles pour tous systèmes de machines à coudre. 668

Prix défiant toute concurrence

Marchandises de première qualité

Prix-courant envoyé franco — On se rend à domicile sur demande.

### RELIURE

Le soussigné se recommande

pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés. E. KAHLERT, relieur, rue de la Cure 3. 5

## COMMUNE DE LA CHAUX-DE-FONDS

# AVIS

Le public est avisé qu'en raison de la fête fédérale de gymnastique le service d'enlèvement des débris de faïence, terre, verre etc. ne se fera pas le lundi 6 courant. 321

Direction des Travaux publics.

## AVIS OFFICIELS

DE LA

Commune de La Chaux-de-Fonds

## Literie aux fenêtres et lessives

Le public est avisé que des mesures spéciales seront prises pour assurer pendant la fête de gymnastique, l'application absolument stricte des articles 50 et 51 du règlement général de police, prévoyant l'interdiction d'exposer aux fenêtres et balcons ou sur les trottoirs des effets d'habillement et de literie, de secouer des tapis ou de les faire battre sur la voie publique; de faire des étandards de lessives sur les trottoirs et passages publics.

Les contrevenants seront poursuivis.

DIRECTION DE POLICE.

## FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE

### Circulation des voitures et vélocipèdes

Le publique est avisé que l'itinéraire suivant a été choisi entre la ville et l'emplacement de fête pour les fiacres, voitures de places et voitures privées.

**ALLER.** — Rue Léopold Robert, artère nord. — Toutes les rues montantes à l'ouest et y compris la rue des Endroits. — Rue Numa Droz ou rue du Progrès. — Rue de la Charrière, nouvelle route. — Emplacement.

**RETOUR.** — Ancienne route de la Charrière. — Rue du Marais. — Rue des Moulins. — Rue du Gazomètre. — Rue du Puits. — Rue du Stand ou rue du Premier-Mars. — Place Neuve. — Rue Neuve. — Rue Léopold Robert, artère sud.

Un service spécial sera fait pour la circulation des voitures dans la rue Léopold Robert; toute voiture venant de l'ouest devra suivre l'artère nord de la rue, celles venant de l'est en suivront l'artère sud.

Les vélocipédistes ne pourront pas aller avec leurs machines jusque sur l'emplacement de la fête, ils devront laisser celles-ci aux garages qui seront installés dans la cour du collège de la Charrière et sur la terrasse de la buanderie, Collège n° 24.

La route du Collège depuis les abattoirs à l'emplacement forain sera fermée à la circulation des voitures et des vélocipèdes qui devront prendre la route des Cornes-Morels pour arriver en ville. 314

DIRECTION DE POLICE.

## FÊTE FÉDÉRALE

de gymnastique

### Pavillon des prix

Le Pavillon des prix, installé dans la halle de Gymnastique du Collège de la Charrière, sera ouvert au public:

Jeu 2 août de 1 heure à 7 heures du soir.

Vendredi 3 août de 8 h. du matin à 7 h. du soir.

Samedi 4 août de 7 h. du matin à 7 h. du soir.

Dimanche 5 août de 7 h. du matin à 7 h. du soir.

Lundi 6 août de 7 h. du matin à 4 h. du soir.

Entrée: pour les adultes: 30 ct.; pour les enfants: 20 ct.

Le Comité prie les habitants de la ville de visiter le pavillon pendant les jours qui précèdent l'ouverture de la fête, pour éviter l'encombrement des jours officiels. 304

## LE BUREAU DE CONTROLE de la Chaux-de-Fonds

sera fermé pendant la Fête fédérale de gymnastique, le SAMEDI 4 AOUT, DEPUIS MIDI, et les LUNDI et MARDI 6 et 7 AOUT, TOUTE LA JOURNÉE.

319 H2407C

L'Administration.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

## Edouard Schneider

RUE DU SOLEIL, 4

Toujours bien assorti en viandes de 1<sup>re</sup> qualité. Bœuf, Veau, Mouton et Porc frais aux prix les plus réduits. Tous les jours lapins frais.

Excellente saucisse à la viande à fr. 1.10 le 1/2 kilo.

Saucisse au foie bien conditionnée à 50 ct. le 1/2 kilo.

Charcuterie salée et fumée bien conditionnée. 204

Tous les mardis matin BOUDIN tous les jours SAUCISSE A ROTIR fraîche.

Belle graisse DE BŒUF fondue à 35 ct. le 1/2 kilo

CERVELAS GENDARMES

# TIROZZI & C<sup>IE</sup>

RUE LÉOPOLD-ROBERT 21

**Jattes et Pots à confitures**  
 Bocaux à fermeture hermétique pour conserves  
**Presses à fruits, Chaudrons, etc.**

## FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE

Cortège du samedi 4 août à 5 heures du soir

Le Conseil communal avise le public que les rues de la Serre, du Parc et Jardinière seront barrées depuis la rue de l'Hôpital à celle des Armes-Réunies le 4 août de 3 1/2 à 5 heures du soir, pour permettre l'organisation du cortège officiel accompagnant à la cantine la bannière fédérale.

Conseil communal.

## PREMIER CIRQUE NATIONAL SUISSE

Le premier et le plus élégant cirque-tente de l'Europe, avec son programme gigantesque

sur la Place du Gaz, à La Chaux-de-Fonds

Aujourd'hui et jours suivants, à 8 1/2 heures du soir

## GRANDE REPRÉSENTATION DE GALA

les samedi et dimanche à 4 heures

## GRANDES MATINÉES

Les enfants payent demi-place

Se présenteront les meilleurs artistes de l'Europe et de l'Amérique

PRIX DES PLACES: Places numérotées fr. 3. — 1<sup>res</sup> places fr. 2. — 2<sup>mes</sup> places fr. 1.20. — Galeries 70 cent.

Pour pouvoir terminer la représentation très-riche du programme aussi promptement que possible, nous portons à la connaissance de l'honorable public que les représentations commenceront à 8 1/2 heures précises. Voitures du Tramway à la sortie des représentations.

## AVIS DE LA PRÉFECTURE DE LA CHAUX-DE-FONDS

### Perception de l'impôt direct POUR 1900

Le Préfet du district de La Chaux-de-Fonds, agissant en exécution de la Loi sur l'impôt direct du 27 février 1892, informe les contribuables de ce district, que la perception de l'impôt pour l'exercice courant aura lieu comme suit :

#### 1. Pour La Sagne

A l'Hôtel de-Ville de La Sagne, le vendredi 10 août prochain, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 4 heures du soir.

#### 2. Pour Les Planchettes

Au bureau de la Préfecture, le samedi 11 août prochain de 9 heures du matin à midi et de 2 à 4 heures du soir.

#### 3. Pour La Chaux-de-Fonds

Au bureau de la Préfecture, du lundi 13 au samedi 18 août prochain, chaque jour de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

Les contribuables qui voudront acquitter leur impôt avant ces dates peuvent le faire dès aujourd'hui à la Préfecture.

Les personnes soumises à l'impôt en vertu de la Loi, et qui n'auraient pas reçu de mandat, sont tenues d'en aviser la Préfecture.

Elles sont du reste recherchables pendant dix ans pour la totalité des impôts dont elles n'auraient pas reçu le mandat (art. 22 de la Loi).

Trente jours après celui fixé pour la perception, le Préfet invite par lettre cachetée les retardataires à s'acquitter, en les rendant attentifs à la surtaxe établie à l'article suivant (Art. 25 de la Loi).

A défaut de paiement dans la quinzaine qui suit cette invitation, il est ajouté à l'impôt une surtaxe de 50/0, et à la réquisition du Préfet, il est procédé contre les retardataires par la voie de la poursuite pour dettes (art. 26 de la Loi).

Le contribuable en réclamation doit, malgré le recours qu'il a formé, s'acquitter de son impôt dans le délai fixé pour la perception. Si le Conseil d'Etat fait droit au recours, la différence entre la taxe primitive et le chiffre fixé en dernier ressort, lui est restituée par les soins du Département des Finances (art. 27 de la Loi).

La Chaux-de-Fonds, le 27 juillet 1900.

Le Préfet,

N. Droz-Matile.

305

**ESCOMPTE 5 %**

payable de suite en JETONS ou par CARNETS D'ESCOMPTE

● Remboursables au gré des clients ●

Pour faire un pudding pour 4 à 6 personnes, prenez: Le Pudding Pulver, parfums assortis, le paquet 0.20 cent.

Semoule de maïs d'Italie pour polenta  
 MARCHANDISE FRAICHEMENT REÇUE le kilo 0.35 cent.

Cafés depuis 0,65 cent. le demi kilo  
 Caracoli depuis 0,85 cl. le demi kilo.

Limbourg extra, double crème

**GUINAND & DUPUIS**

Place Neuve, 4 CHAUX-DE-FONDS Place Neuve, 4

**ESCOMPTE 5 %**

## AVIS

Les maisons de banque soussignées informent le public qu'à l'occasion de la Fédérale de gymnastique leurs bureaux seront fermés :

le samedi 4 août après-midi.

et le lundi 6 août toute la journée.

La Banque Cantonale tiendra ses bureaux ouverts le lundi 6 août de 8 à 10 heures du matin pour l'échange des billets de banque.

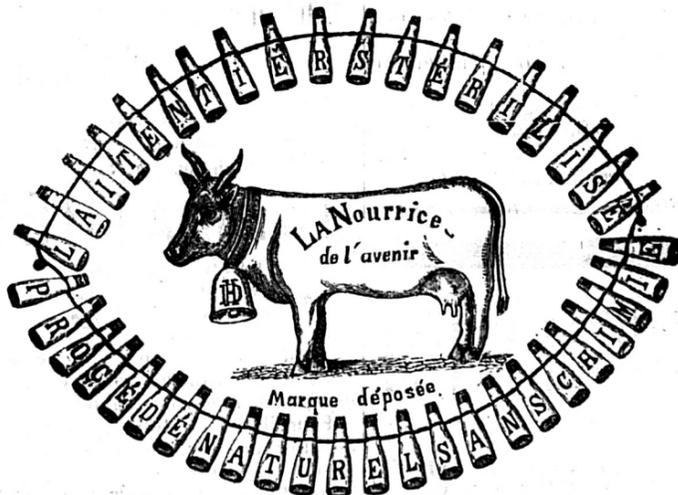
Banque Cantonale Neuchâtelaise  
 Banque Commerciale Neuchâtelaise  
 Banque Fédérale (S. A.)  
 Crédit Mutuel Ouvrier  
 Usine Genevoise de dégrossissage d'or

MM. Perret & Cie.  
 Pury & Cie.  
 Reutter & Cie.  
 Henri Rieckel.  
 Robert & Cie.

## SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

### DE LA CHAUX-DE-FONDS

Dès ce jour, Paiement du Coupon n° 12. Anciennes actions n° 8. Nouvelles actions. Répartition aux acheteurs. 80/0 sur les achats, à partir de lundi 30 juillet, à 1 h. après midi. La répartition sera suspendue samedi 4 août, lundi et mardi 6 et 7 août. Les magasins seront fermés LUNDI 6 août, de 1 à 7 heures après midi.



Que toutes les mamans soucieuses de la santé de leurs bébés utilisent cet excellent lait stérilisé, provenant de lait pur, fourni par des vaches fourragées avec l'excellent foin de nos pâtures!

Le lait stérilisé de la Nourrice de l'Avenir peut être utilisé en toute sécurité et en toute confiance. Il remplace absolument le lait de la mère. Sa consommation augmente chaque année dans des proportions considérables. N'allez pas chercher au loin ce que vous avez, à des conditions plus avantageuses, à portée de la main.

D. HIRSIG.

DÉPÔTS chez MM.

A. WINTERFFLD, à la Gare. | J. TRIBOLET, rue des Granges.  
 L. GERBER, rue du Temple Allemand 71. | PERRET-SAVOIE, à la Charrière.

## CERCLE DE L'UNION

1<sup>er</sup> Mars 15

A l'occasion de la Fête fédérale de gymnastique, les locaux du Cercle seront ouverts au public. 312. Le Comité.

A L'OCCASION DE LA FÊTE DE GYMNASTIQUE

Pour le prix de DOUZE FRANCS

PANIER DE VINS ASSORTIS, comprenant:

2 bouteilles Désaley.  
 2 Arbois.  
 2 Mâcon.  
 2 bouteilles Juliéna.  
 2 Moulin-à-Vent.

Pour liquider mon stock:

Excellent vin rosé, à 40 centimes le litre.

SIMON LÉVY, cave du Vieux Collège.

## EXPOSITION

### DE DRAPEAUX et DÉCORS

pour la

## Fête Fédérale de Gymnastique

à l'intérieur du magasin de meubles

## Charles Gogler

RUE DE LA SERRE 14

(entrée par la rue du Parc)

Pour éviter l'encombrement des derniers jours, on est prié de se faire inscrire d'avance. 310